Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France

N° 21 Date : 11 juillet 2017

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- **BETTERAVE : Progression lente des maladies du feuillage.**
- **MAÏS : Peu de pucerons, vol de pyrale continu et premières pontes.**

METEOROLOGIE

Prévisions météo

Après le passage pluvieux d'aujourd'hui qui se prolonge jusqu'à demain matin, succède un temps sec et ensoleillé. Les températures augmenteront progressivement pour atteindre 25°C en fin de semaine.

Vent faible.

Un passage orageux accompagné de grêle à traversé les hauts de France, d'Ouest en Est, la semaine dernière.
Si des dégâts matériels et en cultures sont à déplorer, la betterave est une plante qui, grâce à son pouvoir de récupération important, s'en sort bien.

Les nombreuses blessures occasionnées sur le feuillage peuvent favoriser le développement de bactériose (pseudomonas), à ne pas confondre avec les maladies du feuillage cercosporiose et ramulariose.

Bactériose Pseudomonas
ITB

Ravageurs

L'activité parasitaire reste modérée cette semaine, les noctuelles sont toujours observées dans 35 parcelles, 1 d'entres elles a dépassé le seuil de nuisibilité.

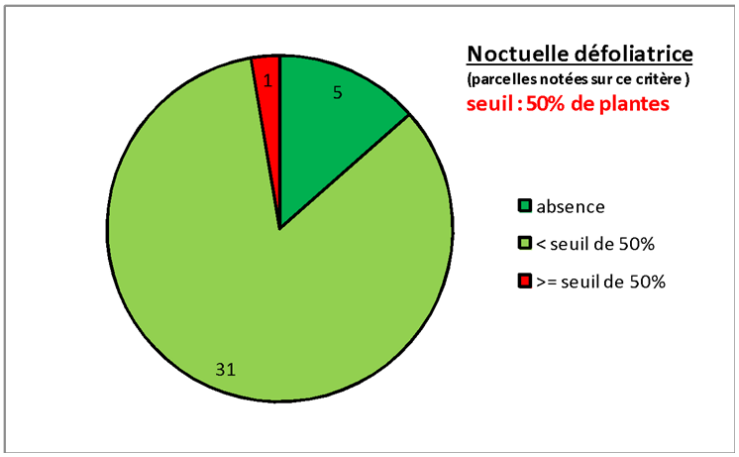

Seuil de nuisibilité Noctuelles défoliatrices = 50% de plantes avec des morsures récentes, la présence de déjections et de chenilles.

De nouvelles pontes de pégomyies sont signalées dans 11 parcelles, mais pour l'instant, les conditions climatiques **sont peu favorables** à l'installation de ce parasite.

Œufs de Pégomyies
JP. LEROY – Nord Négoce

Hors réseau, des acariens sont observés dans une parcelle de l'Oise.
Les piqûres de ce petit parasite de couleur orange, entraînent un jaunissement et un gaufrage du feuillage. La proximité de bordures enherbées et la chaleur sont propices à son développement.

Acariens Avrigny le 6 juillet
ITB

Résobet-Fongi

L'évolution des maladies au sein du réseau est lente : sur les 88 parcelles observées cette semaine, **une parcelle dans l'Oise** a atteint le seuil de nuisibilité pour la cercosporiose

Cercosporiose

Oïdium

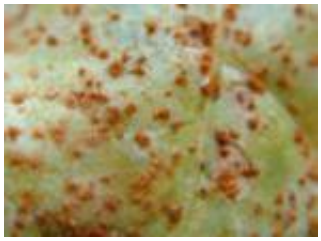

Rouille

Ramulariose

Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection **avant** la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection **après** la mi-août				
Oïdium	toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	toutes régions	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	20 %		
	autres régions		25 %	
Ramulariose	toutes régions	20 %	25 %	

Suivi des maladies Hauts-de-France

59/62 et parcelles 80 bordure maritime (seuil cerco 10%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	11-juil.	Tolérance	11-juil.	Tolérance	11-juil.	Tolérance	11-juil.
59	**Banteux**	Ternoveo	BAMBOU		0		0		0		0
59	**Cappelle en Pevele**	Desprez	FD DROP		0		0		0		0
59	**Cappelle la grande**	Agriculteur	ACACIA		0		0		0		0
59	**Crèvecoeur sur Escaut**	CRA	BEETLE		0		0		0		0
59	**Cuvillers**	TEREOS	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
59	**Fournes en Weppes**	La Flandre	BEETLE		0		0		0		0
59	**Gruson**	TEREOS	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
59	**Houdain les Bavay**	Agriculteur	BALZANE		0		0		0		0
59	**Les Moères**	Agricultrice	CELCIUS		NC		NC		NC		NC
59	**Lesdain**	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
59	**Marly**	CRA	AUROCH		0		0		0		0
59	**Marquillies**	Agriculteur+CRA	BEETLE		0		2		0		0
59	**Roeulx**	CRA	CRIQUET		0		0		0		0
59	**Rumilly-en-cambresis**	Agriculteur	BALZANE		0		0		0		0
59	**Staple**	Ternoveo	FORTISSIMA KWS		NC		NC		NC		NC
62	**Aix en Issart**	CRA+Ets Carré	VULCANIA KWS		NC		NC		NC		NC
62	**Auchel**	CRA	TISSERIN		0		0		0		0
62	**Berneville**	TEREOS	BARENTS		0		0		0		0
62	**Bihucourt**	SES/VDH	CHLOELIA KWS		0		0		2		0
62	**Campagne les Hesdins**	TEREOS	CRIQUET		0		0		0		0
62	**Enguinegatte**	TEREOS	BARENTS		0		0		0		0
62	**Epinoy**	ITB	ACACIA		0		0		0		0
62	**Fremicourt**	SETAB	ACACIA		NC		NC		NC		NC
62	**Fresnoy**	Unéal+ITB	VULCANIA KWS		0		0		0		0
62	**Frévin Capelle**	BASF	PAPILLON		0		0		0		0
62	**Gouy sous Bellone**	Ets Carré	BEETLE		NC		NC		NC		NC
62	**Leulinghem**	TEREOS	LIBELLULE		0		0		0		0
62	**Monchiet**	Agriculteur	TISSERIN		0		0		0		0
62	**Nempont St Firmin**	TEREOS	TISSERIN		0		0		0		0
62	**Ourton**	Agriculteur+Dow	CRIQUET		0		0		0		0
62	**Oye Plage**	SES/VDH	BEETLE		0		0		1		0
62	**Rely**	TEREOS	CHLOELIA KWS		0		0		1		0
62	**Ruisseauville**	TEREOS	TISSERIN		0		0		1		0
62	**Saint Josse sur mer**	TEREOS	TISSERIN		0		0		0		0
62	**Tilloy les Mofflaines**	EPL Tilloy	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
62	**Tincques**	TEREOS	BEETLE		0		0		1		0
62	**Vimy Chloelia**	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		1		0
62	**Vimy Tisserin**	ITB	TISSERIN		0		0		0		0
62	**Vitry en Artois**	Agriculteur	RIPAILLE		0		0		0		0
62	**Wissant**	La Flandre+BAYER	CELCIUS		0		0		0		0
80	**Canchy**	TEREOS	BALZANE		0		0		0		0
80	**Martainneville**	ITB 80	BEETLE		0		0		0		0
80	**Martainneville**	ITB 80	VULCANIA KWS		0		0		0		0
80	**Moyenneville**	CA 80	ORIGAN		0		0		0		0
80	**Ponthoile**	SRAL	STANLEY		0		0		0		0
80	**Brailly Cornehotte**	TEREOS	CHLOELIA KWS		0		0		0		1

Département de la somme (seuil cerco 5%)

Département	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose Tolérance	Cercosporiose 11-juil.	Oïdium Tolérance	Oïdium 11-juil.	Rouille Tolérance	Rouille 11-juil.	Ramulariose Tolérance	Ramulariose 11-juil.
80	Famechon	SES-VDH	BEETLE		0		0		0		0
80	Saisseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
80	Belleuse	CA 80	RIPAILLE		0		0		0		0
80	Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY		NC		NC		NC		NC
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEETLE		NC		NC		NC		NC
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS		0		0		0		1
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE		0		0		0		0
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		0		0		0		0
80	Ovillers La Boiselle	Florimond Desprez	TISSERIN		0		0		0		0
80	Chuignoles	Phyteurop	BARENTS		1		0		0		0
80	Herleville	CA 80	MILLENIA KWS		0		0		0		0
80	Berny en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Marchelpot	BASF	BAMBOU		1		0		0		0
80	Licourt	ITB 80	Acacia		0		0		0		0
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEETLE		0		0		0		0
80	Villers Faucon	CERENA	MILLENIA KWS		NC		NC		NC		NC
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS		1		0		0		0

Département de l'Aisne (seuil cerco 5%)

Dépt	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose Tolérance	Cercosporiose 11-juil.	Oïdium Tolérance	Oïdium 11-juil.	Rouille Tolérance	Rouille 11-juil.	Ramulariose Tolérance	Ramulariose 11-juil.
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		0		0		0		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		0		0		1		1
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENIA KWS		1		0		0		0
02	FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		0		0		0		0
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		1		0		0		0
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CA 02	MILLENIA KWS		0		0		0		0
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS		0		0		0		0
02	MAISSEMY	F.DESPREZ	TISSERIN		0		0		0		0
02	NEUVILLETTE	CETA DE SAINT QUE	MILLENIA KWS		0		0		0		0
02	NIZY-LE-COMTE	CU CETA Montcorne	BEETLE		0		0		0		2
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA		0		0		0		0
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		0		0		0		0
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		0		0		0		0
02	REGNY	CERENA	CRIQUET		0		0		0		0
02	TOULIS-ET-ATTENCOUR	ITB02	ACACIA		0		0		0		0
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		0		0		0		0

Départements Oise et Val d'oise (seuil cerco 5%)

Départ;	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose Tolérance	Cercosporiose 10-juil.	Oïdium Tolérance	Oïdium 10-juil.	Rouille Tolérance	Rouille 10-juil.	Ramulariose Tolérance	Ramulariose 10-juil.
60	Barbery	CA 60	BAMBOU		1		0		0		0
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRIQUET		0		0		1		0
60	Belleuse	CA 60	RIPAILLE		0		0		0		0
60	Bulles	ITB	CHLOELIA kws		0		0		0		0
60	Catillon-Fumechon	SESVdH	ECUREUIL		0		0		0		0
60	Choisy la Victoire	Téréos Chev.	MILLENIA kws		6		0		0		0
60	Cires les Mello	ITB	CHLOELIA kws		0		0		0		0
60	Esquennoy	agriculteur	CRIQUET		0		0		0		0
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE		NC		NC		0		0
60	Fitz-James	LEGTA	LIBELLULE		NC		NC		0		0
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENIA kws		0		0		0		0
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS		0		0		1		0
60	Morlincourt	CA 60	CELCIUS		0		0		0		0
60	Rouvillers	ITB	ACACIA		0		0		0		0
60	Serans	SRAL	CELCIUS		0		0		4		1
60	Ully St Georges	CA 60	RIPAILLE		0		0		0		0
60	Verberie	ITB	CHLOELIA kws		2		0		0		0
60	Verberie	ITB60	LANDON		0		0		0		0
95	Nesles la Vallée	CA 95	BARENTS		0		0		0		0
95	Attainville	CA 95	TISSERIN		0		0		0		0
95	Villeron	fredon île de Fr			NC		NC		NC		NC

Stades : de 13 feuilles à floraison femelle.

16 parcelles de maïs ont été observées.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché).

La floraison femelle (sortie des soies), **est le premier indicateur** de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage.

Rappel : il faut 600 à 650 degrés-jour (base 6) depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour évaluer l'avancement de la culture et repréciser la semaine optimale de récolte.

Maïs stade "Floraison femelle"
(B. SCHMITT - CA60)

Pucerons :

Deux espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation :

Metopolophium dirrhodum entre 1 et 10 pucerons par plante dans 7 parcelles ;

Sitobion avenae entre 1 et 10 pucerons par plante dans 4 parcelles et entre 11 et 50 pucerons dans 2 parcelles ;

Rhopalosiphum padi n'est pas signalée dans le réseau.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondants ont été décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 20).

Analyse de risque :

Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment. Les niveaux de populations de pucerons restent stables. Il convient de rester attentif. Il est recommandé d'observer régulièrement les parcelles en différents points. A l'approche de la sortie des panicules, *Rhopalosiphum padi* est à surveiller.

Des auxiliaires sont observés régulièrement dans les parcelles. **Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle permet de** réguler naturellement les populations de pucerons.

Coccinelle avec pucerons aptères
F. CROUTTE - SAS CLEF

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), **le taux de chrysalidation est de 100%.**
Nous comptons également 44% de chrysalides vides et les premiers papillons sont présents dans la cage.
L'émergence de la majorité des papillons devrait avoir lieu cette semaine.

Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, 13 pièges pyrale ont été relevés :
- 4 pièges sans captures ;
- 8 pièges ont capturé entre 1 et 10 papillons ;

On notera le niveau exceptionnel encore enregistré cette semaine à Boussicourt (80) avec 51 captures de papillons.

Pyrale du maïs
archive P. LEPOUTRE, SRAL

Suivi des pontes :

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", il faut suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles près de la nervure principale, où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Cette semaine, les premières pontes sont observées dans une parcelle du réseau, à Boussicourt (80) avec 2% de pieds porteurs.

Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclose	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade ponte fraîche, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;

- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne commette de dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale**, dans le BSV Grandes cultures N° 18.

Autres observations :

La présence d'**altises** est signalée à Sainte-Catherine (62). Sans conséquences, il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Des dégâts de **cicadelles vertes** (Zyginidia scutellaris) sont signalés dans le réseau.

Les adultes et les larves provoquent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes. Elles peuvent ensuite provoquer le dessèchement des feuilles. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.
Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Altises
F. CROUTTE - SAS CLEF

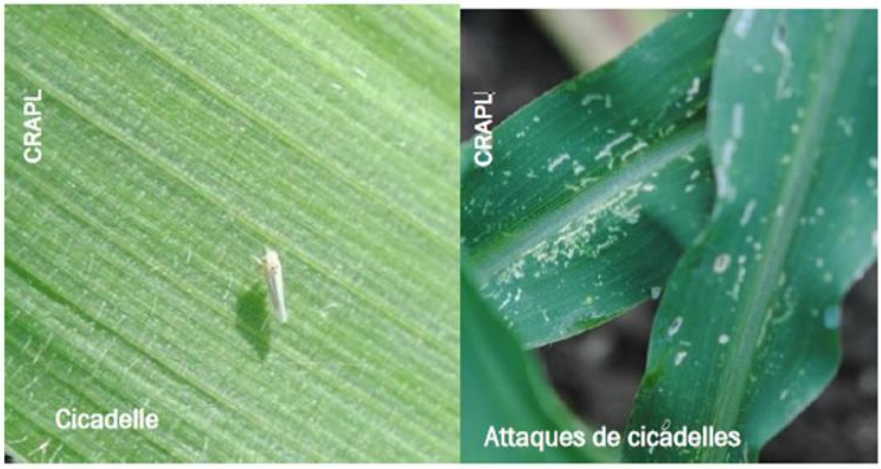

(Archive : BSV Pays de la Loire)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise ,T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** A. Van Boxsom – Terres Inovia. M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais**. Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture. de la Somme et D.CAST– Arvalis Institut du Végétal **Betteraves :** H. Hemeryck– Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB , C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy – Chambre d'Agriculture de la Somme.
Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternovéo, Tereos, Ternoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères,Vaesken, VIVESCIA, Valfrance
MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur – Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :